

Communiqué de presse commun

Travaux à Dinant : fermeture partielle de la rue Saint-Jacques en vue du renouvellement des réseaux d'énergies

Dinant – 24 février 2021

Dans le cadre de sa mission de gestion des réseaux de distribution d'électricité et de gaz, ORES va procéder au renouvellement de câbles et conduites devenus vétustes dans la portion basse de la rue Saint-Jacques (Dinant). Ces travaux s'étaleront sur une durée de huit semaines.

Les travaux démarreront le 8 mars prochain et se poursuivront jusque fin avril. Ils s'intègrent dans un plan de modernisation des réseaux de distribution. En remplaçant les infrastructures actuelles, ORES s'assure d'abord que la qualité d'approvisionnement en énergies soit toujours garantie aux riverains et commerçants. Grâce à la mise en place de réseaux plus modernes – mais aussi plus performants –, l'entreprise s'apprête aussi à répondre à de nouveaux ou futurs besoins de la population en lien avec la transition énergétique et écologique : raccordements de productions d'énergie vertes et décentralisées, nouvelles solutions de chauffage, mobilités alternatives, etc.

Pour ORES, les différents chantiers de la rue Saint-Jacques représentent un montant global de près de 350.000 €, qui succède à d'autres investissements importants déjà réalisés dans la Ville.

Circulation, déviations et stationnement

Les travaux, qui concernent la partie basse de la rue Saint-Jacques sur quelque 350 mètres, engendreront des désagréments passagers pour les riverains et les visiteurs. Un plan d'action a été mis en place en collaboration avec la Ville et la Police afin de limiter ceux-ci au maximum.

- **Véhicules motorisés** : la parcelle de voirie en travaux leur sera interdite dans les deux sens jusqu'au carrefour formé avec le Pont d'Amour. Pour rejoindre le centre-ville via la rue Saint-Jacques, ils seront déviés par le Pont d'Amour, le Chemin d'Herbuchenne et le Froidvau. Ceux qui souhaitent rejoindre les hauteurs de la Ville devront emprunter la même déviation dans l'autre sens : Froidvau, Herbuchenne et le Pont d'Amour. Les véhicules en provenance de la E411 et du viaduc Charlemagne seront invités, pour rejoindre le centre-ville ou la rive gauche de la Meuse, à emprunter la sortie Onhaye – plutôt que Achêne – afin d'éviter d'encombrer la route de déviation. Il est à noter que les riverains disposant d'un véhicule seront autorisés à le stationner à leur emplacement de parking traditionnel.
- **Vélos** : les cyclistes seront autorisés à traverser le chantier, à condition de descendre de vélo sur quelques dizaines de mètres.
- **Piétons, secours et transports en commun** : la section en travaux restera également accessible aux piétons et, bien entendu, aux véhicules de secours. Les deux arrêts du TEC situés sur la portion fermée de la rue Saint-Jacques seront supprimés temporairement. Les services du TEC (www.letec.be) vont établir des itinéraires de déviation et des horaires modifiés.

* * *

Contacts presse

Ville de Dinant : Bertrand DETAL - communication@dinant.be : 0471/17.96.02

ORES : Jean-Michel BREBANT - jeanmichel.brebant@ores.be : 0479/97.22.81